

» PRESSE NATIONALE

Politique 

Fraternité-Matin

IMMIGRATION IRRÉGULIÈRE EN AFRIQUE : LE PRÉSIDENT MAURITANIEN TRANSMET UN MESSAGE AU PRÉSIDENT OUATTARA

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'extérieur, Mohamed Salem Ould Merzouga, a été reçu en audience, hier, mercredi 9 avril 2025, au Palais de la Présidence par le Chef de l'État ivoirien, Alassane Ouattara, juste après le Conseil des ministres. Le ministre mauritanien était porteur d'un message du Président de la Mauritanie, Mohammed Ould Ghazouani. Le chef de la diplomatie mauritanienne a en effet abordé avec le Président Ouattara l'épineuse et douloureuse question de l'immigration irrégulière contre laquelle son pays a engagé une bataille farouche depuis quelque temps. « On a constaté, entre 2022 et 2024, qu'il y a eu une intensification de cette immigration irrégulière. Une hausse qui a atteint 80%. C'est énorme ! », a déclaré le ministre mauritanien, avant d'ajouter : « Je suis heureux de constater qu'il y a une parfaite identité de vue entre la Côte d'Ivoire et la Mauritanie sur cette question ».

Le PATRIOTE

FIXATION DU PRIX DE LA CAMPAGNE INTERMÉDIAIRE DE CACAO : QUAND ALASSANE OUATTARA RESPECTE SON ENGAGEMENT

Plus que jamais, le Président de la République, Alassane Ouattara, demeure l'ami des producteurs de cacao et du monde agricole. Respectant son engagement, le Chef de l'État l'a une fois encore démontré, le mercredi 2 avril 2025, en fixant le prix du kilogramme de cacao, prix garanti bord-champ pour la campagne intermédiaire de cacao à 2 200 FCFA, soit une hausse de 22,2%. Une première pour une campagne intermédiaire, alors que le prix retenu lors de la campagne principale qui s'est achevé le 31 mars 2025 était de 2 000 FCFA. Ce nouveau prix du kilogramme de cacao est bien le reflet de la vision et de l'ambition du Président Alassane Ouattara pour les braves producteurs qu'ils affectionnent pour leur courage, leur résilience et, particulièrement, pour leur contribution au développement économique et industriel de la Côte d'Ivoire depuis plus de 60 ans.

AUDIENCE DU VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE : UNE MISSION DU FMI SATISFAITE DU DÉROULEMENT DES PROGRAMMES

Il a encore été question de résilience et de performances économiques entre le Vice-président ivoirien et les partenaires, hier, mercredi 9 avril 2025. A l'issue d'une audience avec Tiémoko Meyliet Koné, une délégation du Fonds monétaire international (FMI) a fait état de ses bonnes dispositions à continuer d'accompagner la bonne dynamique économique ivoirienne. « J'ai le plaisir de vous informer que nous avons eu un accord au niveau du service concernant la revue semi-annuelle de deux programmes du Gouvernement. Ces programmes sont soutenus par un engagement financier du FMI qui fait, au total, 4,8 milliards de dollars US », a confié le chef de mission du FMI, Olaf Unteroberdoerster. Le Vice-président de la République a reçu la délégation du FMI dans une ambiance détendue, avec notamment à ses côtés, le ministre des Finances et du Budget, Adama Coulibaly, la ministre de l'Économie, du Plan et du Développement, Nialé Kaba et la représentante résidente du FMI, Aminata Touré.

CONTENTIEUX SUR LA LISTE ÉLECTORALE : AFFICHAGE DES DÉCISIONS DANS LES CEI LOCALES, LE 20 AVRIL - 1 567 INDIVIDUS RADIÉS

Les réclamations dans le cadre du contentieux de la liste électorale, ont pris fin le 5 avril dernier. Hier, mercredi 9 avril 2025, l'organe chargé des élections a informé que 11 415 réclamations ont été enregistrées. 6 392 ont porté sur des rectifications d'éléments d'identité. Au cours de ce contentieux, 1 567 individus ont été radiés pour diverses raisons. La Commission électorale indépendante est par ailleurs en attente des observations du 9 au 13 avril 2025 avant la date d'affichage le 20 avril prochain dans les Commissions locales.

Economie ↻

HAUSSE DES TAXES DOUANIÈRES PAR LES USA / ADAMA COULIBALY (MINISTRE) RASSURE : « L'IMPACT SUR LA CÔTE D'IVOIRE EST MARGINAL »

Une réaction presque attendue. A la suite de l'annonce faite par le Président américain, Donald Trump, sur les nouveaux tarifs douaniers que les États-Unis entendent imposer au reste du monde, dont les pays africains, le Gouvernement ivoirien, à travers le ministre des Finances et du Budget, Adama Coulibaly, a tenu à faire des clarifications. Répondant aux préoccupations des députés, lundi 7 avril 2025, à l'hémicycle à Abidjan-Plateau, le ministre Adama Coulibaly, qui représentait le Chef de l'État à cette occasion, s'est penché sur cette question d'actualité. En effet, avec 21% de taxes imposées à la Côte d'Ivoire, les exportateurs locaux, notamment de cacao, de caoutchouc ou encore de produits pétroliers pourraient voir leur compétitivité sur le marché américain fortement réduite. « L'impact sur la Côte d'Ivoire est marginal », a toutefois rassuré le ministre Adama Coulibaly.

AQUAJEUNES : UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT ET DE VALORISATION DE L'AQUACULTURE

En 2023, la demande en poisson était de près de 730 000 tonnes en Côte d'Ivoire. Pour combler le déficit en produits halieutiques, la coordination du Programme stratégique de transformation de l'aquaculture en Côte d'Ivoire (PSTACI), a mis en place "Aquajeunes". Un projet qui vise à inciter et former les jeunes du pays à la pratique de la pisciculture afin de créer des zones de production partout dans le pays. « Avec ce projet, nous créons des vocations dans le secteur de la pisciculture. Les jeunes sont formés, accompagnés et même installés pour faire d'eux des champions locaux », a expliqué Modibo Samaké, coordonnateur du PSTACI. (Source : CICG)

EFFONDREMENTS D'IMMEUBLES, CONSTRUCTIONS IRRÉGULIÈRES : UN GUICHET DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET DE CONTRÔLE URBAIN CRÉÉ

Le Gouvernement a décidé de mettre définitivement fin aux constructions irrégulières et au phénomène d'effondrement d'immeubles observé, notamment, à Abidjan. Hier, mercredi 9 avril 2025, au Palais présidentiel à Abidjan-Plateau, en Conseil des ministres, un projet de décret a été pris dans ce sens. Lors de la traditionnelle conférence d'après Conseil, le porte-parole du Gouvernement en a donné les détails. « Ce décret porte création, attributions, organisation et fonctionnement du guichet unique du permis de construire et du contrôle urbain. Ce décret crée, en remplacement du guichet unique du permis de construire, un guichet unique dédié à la fois au permis de construire et au contrôle urbain qui, outre la mission d'instruction des demandes de permis de construire, de traitement de dossier de demande ou de retrait d'agrément, est chargé de la prévention et de lutte contre l'occupation de sol et les constructions irrégulières, avec des pouvoirs renforcés », a fait savoir le porte-parole du Gouvernement.

STOCK DES ARRIÉRÉS DES FONCTIONNAIRES : 2700 MILLIARDS DE FCFA PAYÉS SOUS OUATTARA

Amadou Coulibaly, ministre de la Communication et porte-parole du Gouvernement a évoqué, à l'issue du Conseil des ministres, du mercredi 9 avril 2025, la question de la grève des enseignants lancée par l'intersyndicale du ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation et du ministère de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage. Amadou Coulibaly s'est réjoui de la reprise du dialogue entre le Gouvernement et les syndicalistes et a fait certains rappels. Le paiement des stocks d'arriérés de salaires et des autres avantages accordés aux fonctionnaires, à l'issue de la grève de 2018, a coûté un peu plus de 2700 milliards de FCFA à l'État de Côte d'Ivoire, selon le ministre.

RETOUR DES GRÉVISTES À LA TABLE DE NÉGOCIATION : UN ATELIER ANNONCÉ POUR EXAMINER LA QUESTION DE LA PRIME

Une rencontre qui laisse entrevoir un retour à la normale dans l'école ivoirienne. Hier, mercredi 9 avril 2025, à la demande du Premier Ministre Robert Beugré Mambé, la ministre d'État, ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration, Anne Désirée Ouloto, a reçu une délégation de l'Intersyndical des ministères de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation (IS MENA) et de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage (IS METFPA), en grève depuis le 3 avril dernier. Et ce, pour réclamer l'octroi d'une prime d'incitation au personnel de l'éducation-formation. Conduite par la ministre l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, Pr Mariatou Koné, cette délégation comprenait les principaux meneurs de ce mouvement d'humeur dont le porte-parole Bli Blé David. Un atelier a été donc annoncé pour examiner la question de la prime.

GRÈVE DANS LE SECTEUR ÉDUCATION-FORMATION : LE GOUVERNEMENT SALUE LE RETOUR AU DIALOGUE

La grève déclenchée par l'intersyndicale du secteur éducation-formation continue de faire l'actualité. Ce mercredi 9 avril 2025, en marge du Conseil des ministres, le porte-parole du Gouvernement, Amadou Coulibaly, s'est exprimé sur la situation. Entre appel à l'apaisement, rappel des efforts fournis par l'État et mise en garde contre les dérives, le ministre de la Communication a clarifié la position de l'Exécutif. « Les discussions se poursuivent ». C'est par ces mots qu'Amadou Coulibaly a introduit son propos. Selon lui, des échanges ont eu lieu le jour même entre les syndicats et le ministère de la Fonction publique. Une dynamique qu'il salue, affirmant que « la porte du dialogue n'a jamais été fermée ». Pour le Gouvernement, ce retour à la table des négociations est une avancée positive qui témoigne de la volonté des différentes parties de trouver un terrain d'entente.

Le ministère des Eaux et Forêts, en collaboration avec la Banque mondiale, dans le cadre du Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau et à l'Assainissement (PASEA), a organisé, le vendredi 04 avril 2025, dans un hôtel de Bouaké, un atelier régional d'information, de sensibilisation et de diffusion du nouveau Code de l'eau. Cet atelier rentre dans le cadre de la « Journée mondiale de l'eau », célébrée le 22 mars de chaque année, et de la Semaine nationale de l'eau en Côte d'Ivoire. À l'occasion, les participants que sont les services déconcentrés du ministère des Eaux et forêts, les élus, les chefs traditionnels et les populations, ont été informés et sensibilisés sur la Loi n° 2023-902 du 23 novembre 2023 portant Code de l'Eau, en vue de renforcer la protection des ressources en eau et garantir une gestion durable de ces ressources.

AFFAIRES FAUX DIPLÔMES À L'ÉCOLE DE POLICE / LE MINISTRE VAGONDO PRÉVIENT : « ILS RESTENT EXPOSÉS À LA RADIATION »

Hier, mercredi 9 avril 2025, au sein de l'École de police d'Abidjan, 2 245 élèves sous-officiers de Police de la promotion 2023-2025 désormais baptisée promotion Sergent Ouattara Aboudramane, ont reçu leurs épaulettes. C'était à l'occasion d'une cérémonie organisée à l'honneur de la 47e promotion, présidée par le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le général de Corps d'Armée, Vagondo Diomandé, et placée sous le parrainage du Dr Amédé Koffi Kouakou, ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier. Lors de ladite cérémonie, Vagondo Diomandé a précisé que la cérémonie de remise d'épaulettes n'est qu'un simple rite protocolaire. « C'est le lieu de rappeler à ceux des fraudeurs qui ont pu échapper aux contrôles d'authentification des diplômes jusqu'à cette cérémonie de sortie, qu'ils restent exposés à la radiation jusqu'à leurs titularisations après un an de stage, et ce, conformément aux dispositions en vigueur », a prévenu le ministre Vagondo.

PRÉVENTION DES VIOLENCES JUVÉNILES ET SCOLAIRES : L'OSCN VA FORMER 900 ÉLÈVES AU CIVISME, À LA CITOYENNETÉ ET AU SECOURISME

La salle de conférences du siège de l'Office du service civique national (OSCN), à Abidjan-Cocody, a abrité, vendredi 4 avril 2025, une activité visant à informer l'opinion de la tenue, du 17 au 22 avril 2025, de l'édition 2025 du parcours citoyen. Amara Coulibaly, directeur général de l'OSCN, a expliqué que pour cette année, ce sont 900 élèves des établissements publics et privés, repartis sur l'ensemble du territoire national, qui prendront part à cette activité. Le conférencier a par ailleurs indiqué que l'objectif du parcours citoyen est de renforcer chez les participants leur sens du civisme, de la discipline et du vivre-ensemble, à travers un encadrement rigoureux à la discipline et des activités éducatives adaptées.

REMBLAYAGE ANARCHIQUE SUR LA LAGUNE ÉBRIÉ : LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS HAUSSE LE TON

Le ministère des Transports hausse le ton contre les remblais illégaux sur la lagune Ébrié. Une mission conjointe avec plusieurs ministères et le Bureau national d'études techniques et de développement (BNETD) a permis de constater la persistance de pratiques interdites, malgré un cadre réglementaire clair et des sanctions sévères. Le mercredi 9 avril 2025, une délégation ministérielle conduite par Dioman Coné, Directeur de Cabinet du ministre des Transports, Amadou Koné, a effectué une visite sur plusieurs sites de remblayage allant de la base maritime de Treichville à Biétry. Accompagné de représentants du ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, de celui de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité et du BNETD, le constat est sans appel : malgré la suspension officielle des remblais depuis février 2022, des travaux illégaux se poursuivent. « Il se passe actuellement des remblais sur la lagune qui ne sont pas autorisés », a déploré M. Coné.

La Semaine nationale de sécurité routière (SNSR), qui s'achève, ce jeudi 10 avril, est à sa 27^e édition. La veille, c'est le foyer des jeunes de Yopougon, terminus 27, qui a accueilli la célébration officielle de l'évènement instituée depuis le 18 janvier 2023. Dans son discours de cadrage, le Directeur général de l'Office de sécurité routière (OSER), Étienne Kouakou, qui représentait le ministre des Transports, Amadou Koné, a déclaré : « La présente édition aurait dû se faire un peu plus en avant, mais il y a les urgences d'aujourd'hui, en matière de mobilité et les dispositions qu'il faut prendre afin de faciliter la mobilité. C'est pourquoi, nous avons placé cette activité ce jour », a déclaré le DG de l'OSER.



VU SUR LE NET

Economie

**MARCHÉS PUBLICS : "5 510 CONTRATS APPROUVÉS EN 2024, SOIT UNE HAUSSE DE 4,2 % QU'EN 2023" (GOUVERNEMENT)**

Le Gouvernement ivoirien a enregistré une progression notable des opérations de passation des marchés publics au titre de l'année 2024. L'annonce a été faite, ce mercredi 9 avril 2025, par le ministre de la Communication et porte-parole du Gouvernement, Amadou Coulibaly, au terme du Conseil des ministres présidé par le Chef de l'État, Alassane Ouattara, au palais présidentiel d'Abidjan-Plateau. Selon le ministre de la communication, 5 510 marchés ont été approuvés à fin décembre 2024, contre 5 288 à la même période en 2023, soit une hausse de 4,2 %. En valeur, ces marchés représentent 1 403 milliards de francs CFA, contre 1 102 milliards de francs CFA en 2023, traduisant une augmentation de 27,23 %.

Société

**CMU: UN CHÈQUE DE 952 MILLIONS DE FCFA REMIS À LA CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE (CNAM), POUR COUVRIR LES FRAIS ET COTISATIONS DE TICKET MODÉRATEUR DES PRODUCTEURS DE CAFÉ CACAO**

Le gouvernement ivoirien ambitionne d'intensifier ses actions pour atténuer les effets du changement climatique, a déclaré le directeur de Cabinet du ministre de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, Parfait Kouadio. Il présidait l'ouverture officielle de l'atelier de formulation des mesures d'atténuation et d'adaptation des Contributions déterminées au Niveau national (CDN) de troisième génération (CDN3.0), le lundi 07 avril 2025 à Grand-Bassam. « Nous allons faire plus d'efforts, parce que la question du changement climatique touche tous les secteurs : agriculture, transport, énergie », a assuré Parfait Koffi. En rappelant que la première version des CDN fixait un objectif de réduction des Gaz à Effet de Serre (GES) de 28,45%, révisé à 30,41% dans la version 2.0, il a annoncé qu'avec la CDN 3.0, la barre sera encore relevée, en cohérence avec les engagements internationaux de la Côte d'Ivoire. (Source : CICG)



AGENCE DE PRESSE

Société

**LE GOUVERNEMENT DÉCLARE DES PARCELLES D'UTILITÉ PUBLIQUE**

Le gouvernement a déclaré, mercredi 9 avril 2025, en Conseil des ministres, à Abidjan, des parcelles d'utilité publique destinées entre autres, à la construction d'une imprimerie nationale, de logements

sociaux, à la réalisation de programme d'urgence de construction de logements (...). Les logements sociaux seront donc construits à Adiaké, Jacquville, Songon, Yahou et bien d'autres villes dans le cadre de la mise en œuvre du Programme présentiel de construction de logements sociaux et économiques, a indiqué le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly. Il a ajouté que ces parcelles visent également à la réalisation du programme d'urgence de construction de 25 000 logements à Abidjan et à l'intérieur du pays, notamment à Akoupé-Zeudji, Bouaké, Korhogo, San Pedro, Yamoussoukro et Yopougon.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.



Centre d'Information et de
Communication Gouvernementale

UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE

www.gouv.ci **101**
Allô Gouvernement



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale